



N° 6 - Décembre 2023

Sommaire

- 1. Le mot du président
- 2. Crèche UAPE
- 3. Jérémy Jubin, nouveau directeur de l'école
- 4. Invitation à l'Assemblée primaire et budget 2024
- 6. RainAlert, les précipitations sous la loupe
- 7. Sport et rencontre pour les jeunes
- 8. Dostolevski à Saxon



La cour de l'école de Saxon va ètre revégétalisée dans les mois à venir pour le confort des élèves.

nos prochaines éditions.

espaces de calme aux enfants.

Le mot du président

Notre Commune s'investit et investit pour sa jeunesse comme vous pourrez le découvrir dans cette nouvelle édition. Vous aurez l'occasion d'entrer dans la crèche-UAPE de l'Abricopain (page 2) et de faire la connaissance du nouveau directeur de notre école de Saxon, Jérémy Jubin (page 3), avec lequel nous nous réjouissons de collaborer durant les prochaines années. Vous pourrez aussi découvrir la nouvelle offre sportive proposée aux adolescent-e-s de 12 à 17 ans dans notre salle de gym des Lantses, le vendredi soir. Depuis le début novembre, un vendredi sur deux, les jeunes sont invités à se rencontrer et à passer du bon temps ensemble (page 6).

Ces soirées ont aussi pour objectif de permettre à la Commune de rester à l'écoute de ses jeunes. C'est, à mes yeux, essentiel. Il ne suffit pas d'investir pour la jeunesse, il faut également s'investir pour elle et cela passe par l'écoute de ses besoins. Il y a quelques années, j'ai eu le plaisir de passer une après-midi avec le conseil des Echos-Liés, constitué d'un-e représentant-e de chacune des classes de l'école de Saxon. C'était un grand

moment avec les enfants et, au terme de cette rencontre, la

Commune a entrepris des améliorations dans le préau de

l'école, à la demande des écolières et des écoliers.

reviendrons également. Durant l'année 2024, dans la continuité de ce qui avait été entrepris dans le préau, nous allons poursuivre les améliorations en végétalisant la cour d'école et en offrant de nouveaux

Une nouvelle rencontre est prévue avec le «parlement des

écoliers » durant l'année 2024. Et nous irons aussi à la rencontre

des aîné-e-s de Saxon, toujours dans ce souci de connaître les

besoins de toutes les générations. Nous y reviendrons dans

Vous pourrez constater, dans les articles consacrés à

l'Abricopain et à l'école de Saxon, que les capacités des deux

entités arrivent à saturation. Le Conseil communal a déjà

commencé à étudier les solutions pour adapter les deux

structures à l'augmentation de la population du village. Nous y

Notre Commune reste à l'écoute de chacune et de chacun d'entre vous et je tiens à vous rappeler que je suis toujours à disposition des citoyennes et des citoyens le mercredi après-midi et sur rendez-vous (027 743 21 04, info@admin.saxon.ch).

Christian Roth, président de la Commune de Saxon

Près de 150 enfants fréquentent la crèche-UAPE

L'Abricopain regroupe l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) et la crèche de la commune. Visite quidée.

En entrant dans l'Abricopain, en ce début d'après-midi, on rencontre une dizaine d'enfants de 2H, alignés deux par deux pour se rendre à l'école. Ils viennent de prendre leur repas de midi. L'heure de pointe s'achève et la directrice, Katia Mayencourt, nous propose une visite des lieux. Elle nous conduit à travers le dédale des salles de l'UAPE et de la crèche. Depuis son installation en 2005, l'Abricopain a progressivement pris possession de l'ensemble des locaux disponibles. L'UAPE ouvre tous les matins de 6h45 à 8h, pour servir le petit-déjeuner avant l'école, puis de 1lh30 à 18h30 pour le dîner et pour accueillir les enfants de 1H qui n'ont pas l'école l'après-midi. Le mardi et le mercredi, c'est non-stop de 6h45 à 18h30, afin de recevoir les élèves qui n'ont pas de cours ou qui

TANOUNATION OF THE PROPERTY OF

ont congé. L'UAPE est aussi ouverte pendant les périodes de vacances scolaires. La crèche ouvre ses portes tous les jours de 6h45 à 18h30.

À midi, les enfants mangent des menus préparés par la FOVAHM dans le respect des labels Fourchette verte et Cuisinons nos régions. L'équipe de l'Abricopain se charge du déjeuner et des goûters. Ce jour-là, les enfants ont mangé des filets de hoki meunière avec sauce tartare, accompagné de ebly aux tomates séchées et de salade de rampon et trévise rouge. Une glace à la poire leur a été servie au dessert et le goûter sera constitué de galettes de riz au fromage frais et de fruits secs. Le lendemain, ils dégusteront une blanquette de veau.

Pour le repas, ils sont répartis dans trois salles en fonction de leur âge. Les plus petits sont regroupés dans une salle de jeu et les plus grands dans la salle d'intégration. Une fois le repas terminé, ces deux espaces retrouvent leur fonction initiale. «L'augmentation du nombre d'enfants nous force à être très

agiles», commente la directrice. Elle a également un impact sur la dotation en personnel. « En crèche, il faut une éducatrice pour huit enfants, et, en UAPE, une pour douze. Nous engageons donc chaque année de nouvelles personnes.»

L'Abricopain peut s'appuyer sur deux piliers pour encadrer ses collaboratrices et son collaborateur. Katia Mayencourt dirige la crèche depuis 19 ans et Françoise Roth est active depuis plus longtemps encore.

Elle s'est occupée, dès 1999, de la halte-garderie qui a précédé l'Abricopain. La première garderie de Saxon avait été ouverte en 1989 par Anne Cardona.

À son ouverture en 2005, l'Abricopain comptait 10 places en crèche et 15 en UAPE pour une cinquantaine d'en-

fants. Aujourd'hui, il y a 20 places à la crèche pour une cinquantaine d'enfants et 60 places à l'UAPE pour une centaine d'enfants. L'équipe d'encadrement compte personnes parmi lesquelles apprenti-e-s, une stagiaire en maturité sociale et une stagiaire en préapprentissage. La formation est une priorité pour la Commune. Les autres collaboratrices et collaborateurs sont tous diplômé-e-s des différentes filières destinées à la petite enfance. Depuis peu, deux collaboratrices sont affectées à destâches de coordination à hauteur de 10 % chacune pour seconder la directrice. «Nous venons de passer à 60 places à l'UAPE et nous utilisons désormais tous les locaux disponibles. Pour respecter les règlements cantonaux, qui exigent 3 m² par enfants, il n'est donc plus possible d'augmenter le nombre d'admissions», conclut Katia Mayencourt.

Compte tenu de l'évolution de la population, un agrandissement des structures d'accueil est déjà prévu par la commune.

La Commune a sondé les parents

La Commune tenait à connaître la satisfaction des parents qui ont recours à la crèche et à l'UAPE. Elle leur a adressé un questionnaire qui a permis de prendre des mesures d'amélioration. La crèche et l'UAPE ont finalisé le processus de labellisation de leurs repas – Fourchette verte et Cuisinons nos régions. L'Abricopain a également réorganisé son programme pour offrir encore plus de temps en extérieur aux enfants et est en train de modifier la procédure d'inscription. La commune a, de son côté, lancé les études nécessaires à l'agrandissement de l'Abricopain en réfléchissant aussi à la mise en service d'une nurserie. L'agrandissement et la nurserie faisaient partie des préoccupations exprimées par les parents

Redonner le goût d'apprendre

Depuis la rentrée, Jérémy Jubin (33 ans) a pris la direction de l'école de Saxon.

Né au Locle, il a étudié à la HEP Valais pour se rapprocher du canton dans lequel il souhaitait vivre. «Mes grands-parents sont d'Evolène et, depuis l'an 2000, lorsque mes parents ont acheté un bien à la Tzoumaz, j'ai passé toutes mes vacances en Valais.»

En 2017, il est engagé comme enseignant à Saxon, en 7H. «À la rentrée 2021, la directrice, Michelle Grandjean-Böhm, nous a annoncé qu'elle prendrait sa retraite en 2023. Elle a demandé aux enseignant-e-s volontaires de réfléchir à sa succession et de se prononcer en cas d'intérêt pour former un groupe de travail. Nous nous sommes réunis pour parler de notre vision

de l'école et redonner aux enfants l'envie d'apprendre.» Le directeur craint aussi pour la santé de ses enseignant-e-s.

Mais il a bien conscience de la difficulté d'agir sur ces comportements liés à des changements sociaux de fond. «On doit vraiment s'interroger sur la place de l'école dans la vie des enfants et on ne peut pas s'en sortir sans la participation des parents. J'ai envie de leur dire que leurs enfants y préparent leur avenir, non seulement au niveau des connaissances, mais également au niveau de l'attitude. C'est une grande responsabilité pour les élèves et pour les parents. Nous ne pouvons pas la prendre à leur place.»



Dans ce contexte, il faut bien sûr s'interroger sur l'importance des écrans. On a parfois l'impression qu'à l'école, les enfants sont en pause entre deux sessions sur les réseaux ou sur les jeux. «Je pense que les écrans ont un grand impact sur la concentration des enfants et que ces derniers ont accès à des contenus qui ne leur sont pas destinés. Nous allons poursuivre les cours de prévention.»

Durant ces prochains mois, l'école de Saxon a plusieurs dossiers ouverts qu'elle veut voir aboutir. La végétalisation de la cour d'école en est un. «Nous avons lancé ce projet avec une équipe d'enseignant-e-s et en interrogeant les élèves sur leurs envies. Nous voulons revégétaliser les cours pour permettre aussi de varier les activités. Nous sommes soutenus par RADIX, Fondation suisse pour la santé. La Commune a validé le projet.»

de l'école et de nos souhaits quant à l'organisation de notre future direction. À la suite de nos réflexions, il est apparu nécessaire que Michelle Grandjean-Böhm puisse bénéficier d'un adjoint, tant elle abattait de travail. Par cette solution, entendue et prise en compte par la commune, nous souhaitions permettre aussi la formation de son successeur.» Jérémy Jubin connaît aujourd'hui parfaitement les défis de l'école de Saxon. En août 2023, il est devenu directeur à 100 % et Milan Mijanovic a repris le poste d'adjoint à 20 %.

Pourquoi vouloir être directeur? «Je suis intéressé par les nouveaux défis. J'ai envie de me mettre au service de la jeunesse de Saxon. L'école a beaucoup évolué, même depuis mes débuts il y a dix ans.» Il livre une analyse lucide et un peu inquiète de cette évolution. «Nous devons remotiver les enfants à apprendre. J'ai parfois l'impression qu'ils ont de la peine à s'impliquer et les enseignant-e-s s'épuisent à les intéresser à la vie scolaire. Il faut réaffirmer l'importance

Un dossier important est celui de l'agrandissement de l'école. Aujourd'hui, elle compte 28 classes, 593 élèves, 40 enseignant-e-s et 24 enseignant-e-s de soutien, soit une équipe de 64 personnes. Elle se trouve à l'étroit dans ses murs et n'est plus en mesure de «digérer» l'augmentation de la population. «La Commune, en collaboration avec la direction de l'école, a effectué les démarches nécessaires auprès du service de l'enseignement, en prenant également en compte les besoins de l'UAPE et de la crèche, à l'étroit dans leurs locaux, dans le but d'une réflexion globale sur les infrastructures scolaires et de la petite enfance».

Dans les dossiers un peu moins complexes, il lui tient particulièrement à cœur de poursuivre les camps de ski avec toutes les classes de 8H. «Nous préparons les enfants dès la 5H pour ce camp et, pour eux, c'est un peu la cerise sur le gâteau pour leur dernière année d'école primaire.»

Assemblée bourgeoisiale et primaire du 13 décembre 2023

Convocation des assemblées bourgeoisiale et primaire

L'Assemblée bourgeoisiale est convoquée le mercredi 13 décembre 2023 à 19h30 à la salle polyvalente avec l'ordre du jour suivant:

- 1. Protocole de l'Assemblée bourgeoisiale du 7 juin 2023
- 2. Budget 2024
- 3. Approbation du budget 2024
- 4. Divers

L'Assemblée primaire est convoquée le mercredi 13 décembre 2023 à 20h00 à la salle polyvalente avec l'ordre du jour suivant:

- 1. Protocole de l'Assemblée primaire du 7 juin 2023
- 2. Budget 2024
- 3. Approbation du budget 2024
- 4. Plan financier 2024-2027
- 5. Divers

Les budgets 2024 et les protocoles des Assemblées du 7 juin 2023 sont publiés sur le site internet de la Commune (www.saxon.ch) ainsi que sur notre application mobile « Saxon ». Ces documents peuvent être consultés au bureau communal, tous les jours ouvrables durant les heures officielles d'ouverture.

L'Administration communale.

NB: pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée primaire, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité afin d'effectuer le contrôle des présences à l'entrée de la salle.

MESSAGE CONCERNANT LE BUDGET 2024

Dans un contexte économique à tendance inflationniste (hausse des coûts des marchandises et des prestations) qui impacte directement le ménage municipal, le Conseil municipal a été attentif à la planification des investissements et a procédé à une priorisation de ses projets.

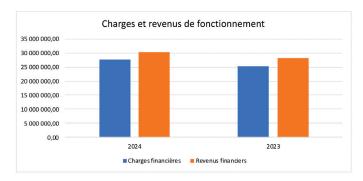
Le Conseil municipal présente toutefois un budget déficitaire et a souhaité mettre l'accent sur le maintien de la qualité des prestations et des infrastructures. Les services municipaux ont été invités, dans leur domaine d'activité, à être particulièrement prudents dans l'engagement des dépenses durant l'année 2024 afin de réduire les charges non prioritaires.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Dans les faits, le budget de fonctionnement prévoit un excédent de charges de Fr. 155'000.- après enregistrement d'amortissements de Fr. 2'754'000.-. Ce résultat correspond à des revenus financiers projetés à Fr. 30'300'600.- et des charges (hors amortissements) à hauteur de Fr. 27'701'600.-. La marge d'autofinancement s'élève donc à Fr. 2'599'000.-, étant relevé qu'il n'y a plus de distinction entre les comptes ordinaires et les comptes autofinancés.

Au niveau des éléments particuliers à relever, nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants:

- · Les charges salariales sont aujourd'hui stabilisées après avoir procédé à la réorganisation de certains secteurs. Aucune création de poste n'est prévue pour l'année 2024. Le budget prévoit une indexation des salaires aux coûts de la vie.
- Pour faire face à des problèmes d'incivilité et d'insécurité, l'effectif du Corps de police va être augmenté et des agents seront affectés spécialement au territoire de la Commune de Saxon. Les coûts pour assurer un service de proximité de qualité sont ainsi supérieurs de Fr. 393'000.- par rapport aux prévisions de l'exercice 2023.
- Les frais liés à notre participation aux coûts du personnel de la scolarité obligatoire de l'école primaire augmentent de Fr. 140'800.- par rapport au budget 2023 et s'expliquent par l'augmentation du nombre d'élèves.
- La contribution communale aux charges liées au fonctionnement du CMS Martigny & Régions progresse de 21% par rapport au budget 2023. Ces dépenses couvrent l'ensemble des prestations fournies par le CMS pour les soins à domicile des habitants de notre Commune.



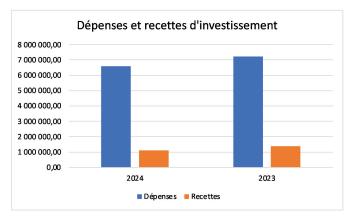
- La facture cantonale des régimes sociaux a toujours un impact important dans le budget de notre Municipalité.
 Sur la base des prévisions de l'Etat du Valais, il est projeté, pour 2023, une hausse des charges d'env. Fr. 71'500.- par rapport au budget 2023.
- L'augmentation des coûts de l'électricité annoncée à hauteur de 4% par la société Genedis SA (anciennement SEIC SA) représente des charges supplémentaires pour notre collectivité également.
- Globalement, les revenus fiscaux progressent de 8.8% par rapport au budget 2023. Les écarts significatifs touchent principalement le revenu des personnes physiques ainsi que le bénéfice des sociétés.
- Le fonds de péréquation financière attribue à la Commune de Saxon pour l'année 2024 un montant de Fr. 3'145'100.-, en augmentation de 1.4% par rapport aux prévisions de 2023.

COMPTES D'INVESTISSEMENT

Parmi les projets majeurs prévus au chapitre des investissements 2024, nous relevons :

- réfection du chemin du Bourg évaluée Fr. 347'000.-, la poursuite de la rénovation de public devisée à Fr. 150'000. le l'éclairage réaménagement des extérieurs du Casino évalué à Fr. 150'000.- ou encore le goudronnage final au chemin des Rottes pour un montant de Fr. 150'000.-;
- La poursuite du projet d'interconnexion de notre réseau d'eau potable avec le réseau de la Commune de Val de Bagnes dont le solde des travaux a été estimé à Fr. 340'000.- (report du budget 2023);
- La réalisation de la première étape, à hauteur de Fr. 550'000.-, d'une mesure préconisée par l'étude de mobilité à Gottefrey qui consiste à réaménager la Place Florescat (report partiel de 2023);

- La participation demandée par l'Etat du Valais (charge liée) pour la correction et la construction des routes cantonales à hauteur de Fr. 1'000'000.-, soit le double de la contribution 2023;
- Des interventions toujours conséquentes sur le réseau d'eau potable (Fr. 650'000.-), l'élaboration d'un plan général d'adduction d'eau potable et la réalisation d'un collecteur d'égouts dans le secteur de la Grand-Toula (Fr. 200'000.-);
- La création d'une station de lavage/remplissage de bossettes pour un montant net d'env. Fr. 242'000.-(report du budget 2023);
- Les premières démarches en lien avec le projet d'agrandissement futur du complexe scolaire et des structures d'accueil de l'enfance (étude globale et démarches administratives devisées à Fr. 150'000.-) impliquant toutefois la nécessité de créer quelques espaces supplémentaires et provisoires (Fr. 225'000.- pour les écoles et Fr. 200'000.- pour la crèche/UAPE) afin de faire face à l'augmentation du nombre d'enfants.



Les investissements nets atteignent donc le montant de Fr. 5'487'000.- avec comme conséquence une insuffisance de financement de Fr. 2'888'000.-.

En conclusion et au sens des indicateurs cantonaux, le Conseil communal a le plaisir de présenter un budget 2024 qui s'appuie sur des finances communales saines avec une dette par habitant qui est maîtrisée et demeure basse. Pour ces motifs, l'Exécutif recommande aux citoyens d'accepter le budget présenté.

Finalement, nous tenons encore à rappeler que le fascicule complet du budget est téléchargeable sur le site Internet, www.saxon.ch – rubrique : Administration / Comptes et budgets et qu'il est disponible au bureau communal.

L'analyse fine de la pluviométrie protège des dangers naturels

La société RainAlert propose un service de suivi des précipitations aux communes et aux particuliers pour lutter contre la pollution de l'eau ou anticiper les laves torrentielles. L'entreprise installée à Saxon a développé ses technologies en travaillant pour la Commune de Saxon.

À la suite d'une pollution du réseau d'eau potable de Saxon, Daniel Claret, co-fondateur de RainAlert, s'est demandé s'il n'y avait pas un moyen de surveiller le contenu bactérien de l'eau en temps réel pour éviter ce genre d'épisodes. «Je me suis rendu compte que des solutions existaient. Nous les avons proposées à la Commune.» Après un nouvel épisode de pollution, cette dernière a décidé d'installer un système capable de l'avertir en cas de risque.

«Nous nous sommes vite aperçus, en discutant avec les fontainiers, que les pollutions étaient essentiellement consécutives à des fortes pluies sur les bassins-versants. Il fallait donc intensifier le contrôle de l'eau lors de ces épisodes météorologiques particuliers.»

L'appareil d'analyse des bactéries installé – un petit laboratoire de biologie automatisé dans une boîte de taille réduite – coûte dans les 60'000 francs, puis chaque analyse revient à approximativement 3 francs. «Pour ne pas faire exploser les coûts, nous avons décidé que les analyses devaient devenir plus fréquentes seulement dans les périodes de risque, c'est-à-dire en cas de fortes pluies.»

étions en mesure d'augmenter automatiquement le rythme pour passer à une analyse toutes les 30 minutes, pendant 24h ou 36 h, jusqu'à ce que le danger soit passé, avant de repasser au rythme normal d'une analyse toutes les 8 h.»

La technologie a non seulement permis de sauver cinq fois le réseau d'eau, en agissant à temps pour éviter sa contamination, mais aussi à identifier les deux sources responsables, ce qui a permis à la Commune d'entreprendre les travaux nécessaires pour les stabiliser.

Les fondateurs se sont vite aperçus que le potentiel dépassait largement le cadre de la protection contre la pollution. Lors de la présentation à la Commune, des personnes présentes ont manifesté leur intérêt. «La possibilité de connaître la pluviométrie sur une zone particulière, avec des alarmes et des actions automatisées sur le terrain, intéressait les gens, par exemple pour prévoir les laves torrentielles. Lors des deux dernières, à Saxon, un prototype était en place et j'ai été averti 20 à 30 minutes avant qu'elles ne se déclarent. J'avais programmé des niveaux d'alarme à partir de 30 millimètres par heure pendant 30 minutes sur une zone située au sommet de l'un des torrents de Saxon.»



Le 20 juillet 2022, la lave torrentielle du Torrent de Vella, à la route de la Vatze, a été annoncée par RainAlert 30 minutes avant qu'elle ne se produise.

Il reste à trouver un moyen d'automatiser le resserrement des analyses dans lesdites périodes. «Nous avons analysé les possibilités offertes par MétéoSuisse. Pour nos objectifs, les prévisions de pluie ne suffisent pas, car les orages ont des comportements très capricieux et très localisés. Nous avons passé un contrat avec MétéoSuisse pour obtenir les données de pluviométrie toutes les 5 minutes, afin de savoir combien d'eau tombait sur un polygone particulier, typiquement dans celui du bassin-versant alimentant une source. Dès lors, nous

Cette possibilité de programmer des alarmes spécifiques est l'un des points forts de RainALert.

Sur la vidéo de présentation de l'entreprise, que nous vous recommandons de découvrir, RainAlert explique bien l'avantage de ces alertes personnalisées.

«Les pompiers se sont intéressés à notre technologie, des services de sécurité de communes également. Et BlueArk a eu vent de notre projet et nous a approchés, car nous étions complètement dans la cible. Cinq partenaires dont un ingénieur chimiste, un physicien et un expert en traitement des données se sont réunis pour créer, il y a deux ans, la nouvelle société RainAlert, un spin-off de la

société PMAX, créée en 2005 par Daniel Claret et Roland Jacquérioz pour optimiser les productions chimiques. Les deux entreprises partagent leurs locaux à Saxon.

Les technologies développées par RainALert ont séduit. L'entreprise était qualifiée pour la finale du Prix créateurs 2023 de la BCVS. Aujourd'hui, elle est encore dans une phase de démarrage. «Ce n'est pas un produit qu'on peut vendre en deux semaines, d'autant que nous nous adressons aux

communes qui doivent faire passer des budgets annuels. Nous devons convaincre de nombreuses personnes et bien comprendre les problématiques spécifiques des communes.»

RainAlert a également voulu «blinder» ses rapports avec le canton, pour ne pas marcher sur ses platebandes et pour travailler en synergie avec lui, car le canton a ses propres outils et manière de faire dans ce secteur des alertes.

Les communes sont principalement visées, mais les particuliers, des agriculteurs par exemple, pourraient aussi tirer profit de la précision avec laquelle RainAlert est en mesure d'analyser la pluviométrie. «Les particuliers peuvent tester notre technologie pendant une année pour un prix vraiment modique», conclut Daniel Claret.

Découvrez la vidéo qui vous permettra de parfaitement comprendre la technologie mise en œuvre: https://rainalert.ch/

La station météo d'un passionné

La météo, c'est aussi la passion de Michel Dufaux. Opérateur d'une station du réseau DTN, à Saxon, il a été à l'honneur du Bulletin d'information du réseau météorologique durant l'été 2023. Électricien retraité de 66 ans installé à Saxon depuis 23 ans, il a progressivement mis en place une station météo qui est aujourd'hui intégrée au réseau DTN. Il est également membre et vice-président de l'Association Suisse des Météorologues Amateurs. Il raconte, dans l'article qui lui a été consacré: «Je suis passionné de météo depuis très longtemps, toujours curieux de comprendre ce qui se passe au-dessus de nos têtes, pourquoi il fait chaud, pourquoi il fait froid, pourquoi il pleut, combien pèse un nuage, qu'est-ce qu'est le foehn?» Il possède une station météo depuis une vingtaine d'années et il l'a connectée au réseau DTN pour partager sa passion et ses données. On peut découvrir ses données en temps réel sur son site internet. Une source d'information utile pour les habitantes et les habitantes qui veulent connaître la situation météo locale. https://micheldesax.ch/

Sport et rencontre pour les jeunes

La Commune de Saxon compte près de 500 jeunes âgés de 12 à 17 ans. Depuis le début du mois de novembre et jusqu'en mars, les soirées «Sport et rencontre» pour les jeunes de cette catégorie d'âge se déroulent dans la salle de gym de l'école de Saxon, aux Lantses, le vendredi soir de 19 à 21 heures, toutes les deux semaines. Gratuites et ne nécessitant aucune inscription, ces rencontres permettent aux jeunes de passer un moment ensemble dans un cadre convivial et sportif. Ils peuvent aussi découvrir de nouveaux sports pendant ces soirées encadrées par l'animatrice socioculturelle de la Commune de Saxon, Annick Carruzzo, et par un moniteur. «Ces rencontres permettent au 12-17 ans de se réunir dans un cadre agréable et sûr en pratiquant divers sports. C'est aussi un lieu de prévention primaire. Enfin, c'est un espace propice pour être en relation avec eux, pour mieux les connaître et pour développer, avec eux, des projets qui les intéressent.» En avril, Annick Carruzzo souhaite organiser une semaine d'activités pour les 12-17 ans et les Soirées sport et rencontre sont une l'occasion de connaître leurs idées et leurs envies. Après la période test, jusqu'en mars, la Commune décidera de la perpétuation ou non de l'événement. Dates: vendredi 1 et 15 décembre, vendredi 12 et 26 janvier, vendredi 9 et 23 février, vendredi 8 et 22 mars.



Un écrivain ravagé par la passion du jeu

Le 11 novembre, lors de la Nuit des Musées, Fedor Dostoeïvski a été mis à l'honneur par le Musée de Saxon. Le célèbre écrivain russe, auteur de *Crime et châtiments* et *Les Frères Karamazov*, pour n'en citer que deux, a joué à la roulette au Casino de Saxon en 1867 et en 1868.

Le 11 novembre, Nicolas Torney, le responsable du Musée de Saxon et délégué au patrimoine de la Commune, a mis sur pied deux événements.

On pouvait découvrir une mini-exposition présentant des objets rares ou surprenant en lien avec le Casino. Une lecture inédite de la correspondance de Dostoïevski avec son épouse, Anna, était aussi proposée au public. Frédéric Perrier, Claire Maradan et Nicolas Torney se sont associés pour cette lecture qui relate le passage de l'auteur autour des tables de jeux du Casino.

Quand Dostoïevski arrive à Saxon, en 1867, il séjourne à Genève. Il vient de publier *Le Joueur* (1866) et d'épouser, en février 1867, Anna Grigorievna, une jeune secrétaire-sténographe de 25 ans sa cadette qui l'a assisté pour la rédaction du *Joueur*.

Le couple s'installe à Genève, en août. Dostoïevski part à plusieurs reprises pour Saxon-les-Bains (3 voyages entre septembre 1867 et mars 1868) succomber au vertige de la roulette, laissant son épouse enceinte et désargentée en proie à une grande solitude. Dans la présentation du spectacle, Nicolas Torney résume la vie de l'écrivain à cette époque : «Démon du jeu et pertes fracassantes, fréquentes crises d'épilepsie, brouilles et vexations permanentes, rabibochages miraculeux.».

Le croisement des lettres de Dostoïevski et du journal d'Anna Grigorievna permet d'entrer véritablement au cœur de leur relation et de bien saisir les tensions provoquées par le démon du jeu.

Tout! J'ai tout perdu! Et tout cela parce que ce gredin de laquais de l'Hôtel des Bains ne m'a pas réveillé, comme je le lui avais commandé, afin que je parte à 11 heures pour Genève. J'ai dormi jusqu'à onze heures et demie. Rien à faire. Je devais partir à 5 heures, à 2 heures je suis allé à la roulette et... j'ai tout, tout perdu. Il me restait 14 francs, juste le compte pour le trajet. ... Ania, le sort s'acharne contre nous. Ta gentille petite lettre m'est parvenue à temps. Mon âme, ma joie! Ne pense pas trop à moi, ne te mets pas dans tous tes états! Insulte-moi, animal que je suis, mais aime-moi. Quant à moi, je t'aime à la folie. Je sens à présent comme tu m'es chère.»

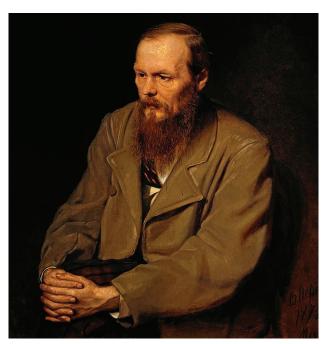
Le lendemain, dans son journal, Anna note:

«Avec ces folles pensées de fortune dans la tête, il est allé jouer et, en trois coups, il a tout perdu. Je lui ai dit : «Je t'ai bien

demandé dans une lettre de m'envoyer deux cents francs, et de faire avec le reste toutes les mises que tu voudrais. Pourquoi ne l'astu pas fait?».

Fedia a alors prétendu avec aplomb que la poste, à l'endroit où il se trouvait, était fermée le matin, et que, pour cette bonne raison, il n'avait pu m'expédier l'argent. Mais il ment là aussi. Je ne crois pas un seul mot de ce qu'il raconte. Il est tout simplement allé jouer dans l'espoir de pouvoir gagner encore davantage. Je n'arrive pas du tout à comprendre.

Comment? Savoir qu'à la maison il n'y a en tout et pour tout que quarante francs, qu'il faut à tout prix, avec mille difficultés, se procurer de l'argent, et, après avoir gagné une telle somme, ne pas envoyer deux ou trois cents francs!»



Portrait de Dostoïevski par Vassili Perov

Dans sa lettre du 6 octobre 1867, postée à 19h30 de Saxon-les-Bains, Dostoïevski écrit:

«Ania chérie, je suis pire qu'une bête! Hier, vers 10 heures du soir, j'avais un gain net de 1'300 fr. Aujourd'hui, plus un sou.

Ces textes illustrent bien la misère morale dans laquelle se trouve alors Dostoïevski et Nicolas Torney soulève un paradoxe: on s'enorgueillit de sa venue dans notre village, or ce n'était pas le grand écrivain qui venait à nous, mais un homme complètement détruit par sa passion du jeu.



